

Commune d'Etaples-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations

Délibération n°20

Conseil Municipal du 16 juin 2015

SERVICE EVENEMENTIEL

Domaine de compétence : Culture-Evénementiel

Le mardi seize juin deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
27/05/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations
affiché le : 18/06/2015

Présents : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Frédéric Cadet, Beaurain Christelle, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoint, Richard Kasprzak, Gérard André, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Pascal Thiébaux, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Joël Dachicourt à Gérard André, Ramet Christian à Richard Kasprzak, Brihier Yvon à Baillet Sébastien, Laurie CAFFIER à Maillart Maryse, Descharles Martina à Perrault Charlotte, Hagnere Jean Paul à Monique Vambre, Stéphanie Codron à Pascal Thiebaux

Absent excusé : Mme Boutoille Josiane

Votants : 32

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Tarifs salles de réunion n°1 RDC et n°2 Étage - Salle des Carrières

Rapporteur : Monsieur BAILLET

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 28 mai 2015

Le Conseil municipal est invité à valider les tarifs des deux nouvelles salles de réunion qui peuvent accueillir jusqu'à 19 personnes. Situées salle des Carrières, l'une est au rez de chaussée, l'autre à l'étage.

Les recettes seront encaissées sur la régie gestion des salles.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver les tarifs proposés dans la présente délibération.

SALLE DES CARRIERES		2015
SALLE 1 : Rez de Chaussée/Salle de réunion pouvant contenir 19 personnes maximum		
TARIF JOURNEE	Formation-Réunion	31,00 €
TARIF ½ JOURNEE	Formation-Réunion	16,00 €
SALLE 2 : Etage/Salle de Réunion pouvant contenir 19 personnes maximum		
TARIF JOURNEE	Formation-Réunion	31,00 €
TARIF ½ JOURNEE	Formation-Réunion	16,00 €
Si fraude constatée (sous location) une majoration égale au double du tarif sera appliquée		

Le rapport est adopté par **31 voix pour, 1 Abstention.**